

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Quinzième session de la Conférence des Parties
Doha (Qatar), 13 – 25 mars 2010

Comité II

Viande de brousse

PROJET DE REVISION DE LA DECISION 14.74

Le présent document a été préparé par le Secrétariat pour enregistrer un amendement à la décision 14.74 approuvé par le Comité II à sa cinquième séance après discussion du document CoP15 Doc. 19 annexe 1.

A l'adresse du groupe de travail d'Afrique centrale sur la viande de brousse

14.74 (Rev. CoP15)

Le groupe de travail d'Afrique centrale sur la viande de brousse est encouragé à poursuivre ses travaux, également en collaboration avec le groupe de liaison de la Convention sur la diversité biologique sur les ressources forestières non ligneuses, et à faire rapport au Comité permanent sur les progrès accomplis dans l'application des plans d'action nationaux relatifs au commerce de la viande de brousse et d'autres initiatives qu'il prend à ce sujet. Un rapport sur la question de la viande de brousse devrait être soumis à la 16^e session de la Conférence des Parties.